

Séance du conseil communal le 23 avril 2026 à 14:00 heures

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **le jeudi 23 avril 2026 à 14.00 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

Séance publique

1. Convention conclue entre le Conservatoire de Musique du Nord et la Commune de Weiswampach concernant l'enseignement musical : Approbation.
2. Désignation d'un représentant au conseil d'établissement du Conservatoire de Musique du Nord.
3. Regionalen Sozialzenter Norden : RESONORD - Approbation de la convention 2026.
4. Approbation d'un acte notarié concernant la cession à la commune des parcelles n° 2/1500 et 2/1501, section A de Beiler, lieu-dit « Hasselt » dans le cadre de l'aménagement d'une aire de jeux.
5. Modification du règlement-taxes portant fixation de la redevance sur l'eau destinée à la consommation humaine – Adaptation : Approbation.
6. Travaux de sécurisation à Wemperhardt : Approbation du devis estimatif.
7. Transformation du système de ventilation du centre culturel à Weiswampach : Approbation du devis estimatif.
8. Subside extraordinaire.
9. Statuts de sociétés : Avis
10. Approbation d'un lotissement de terrains.
11. Décision de principe relative à la création d'un poste commun d'agent municipal avec la commune de Troisvierges.
12. Informations du collège des bourgmestre et échevins.

Weiswampach, le 17 avril 2026
Le collège des bourgmestre et échevins.

